

TRENTE - UNIEME RAPPORT ANNUEL.

A Messieurs les Actionnaires de la Banque d'Hochelega :

Messieurs,

Vos Directeurs soumettent respectueusement le résumé suivant du dernier exercice financier de votre banque.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

30 Novembre, 1905

CRÉDIT

Balance au Crédit de Profits et Pertes, le 31 Mai 1904.....	\$ 20,999.84
Profit pour dix huit mois au 30 novembre 1905, déduction faite des frais d'administration, intérêt sur dépôts, pertes et pertes probables.....	471,992.25
	<u>\$ 492,992.09</u>

DÉBIT

Dividende payé le 1er décembre 1904.....	\$ 70,000.00
“ “ le 1er juin 1905.....	70,000.00
“ payable le 1er décembre 1905.....	70,000.00
Porté au fonds de réserve.....	250,000.00
Porté au fonds de pension des employés.....	10,000.00
Balance au crédit de profits et pertes le 30 novembre 1905....	22,992.09
	<u>\$ 492,992.09</u>

FONDS DE RESERVE

Balance 31 Mai 1904.....	\$ 1,200,000
Porté au crédit de ce compte 30 novembre 1905.....	250,000
	<u>\$ 1,450,000</u>

Depuis l'an dernier, une succursale a été ouverte à Ste-Martine et ses débuts ont été satisfaisants. Nous devons en dire autant de la succursale de St Boniface, Man., dont nous vous annonçons l'ouverture à la dernière assemblée.

Des inspections régulières ont été faites au Bureau Principal, de même qu'aux succursales.

Signé : F. X. ST-CHARLES,
Président.

BILAN

30 Novembre 1905

PASSIF

Capital versé.....	\$ 2,000,000.00	
Fonds de réserve.....	1,450,000.00	
Profits et pertes.....	22,992.09	
Dividendes non réclamés.....	617.90	
Dividende payable au 1er décembre 1905.....	70,000.00	\$ 3,543,609.99
Dû à d'autres banques en Angleterre et en pays étrangers.....	22,291.73	
Billets de la banque en circulation.....	1,753,718.00	
Dépôts ne portant pas intérêt.....	2,783,091.15	
Dépôts portant intérêt.....	7,473,409.34	
Traites impayées des agences sur le Bureau Chef.....	88,340.14	12,120,850.36
		<u>\$15,664,460.35</u>

ACTIF

Or et argent.....	\$ 222,055.86	
Billets de la Puissance.....	997,820.00	
Billets et chèques d'autres banques.....	697,706.90	
Dû par d'autres banques en Canada.....	105,878.11	
Dû par d'autres banques en Angleterre.....	90,853.51	
Dû par d'autres banques en pays étrangers.....	661,958.07	
Débitures des gouvernements fédéral et provincial, de la cité de New-York et de la cité de Montréal.....	1,218,894.94	
Autres débiteures canadiennes.....	3,000.00	
Prêts à demande sur actions et débiteures.....	712,184.04	
Dépôts au gouvernement en garantie de la circulation..	93,000.00	
	<u>\$ 4,833,351.43</u>	
Billets escomptés courants.....	10,448,859.07	
Billets en souffrance (pertes déduites).....	16,518.53	
Hypothèques sur propriétés vendues par la banque....	34,070.00	
Propriétés foncières.....	25,106.37	
Edifice de la banque, ameublement et autres valeurs...	306,554.95	10,831,108.92
		<u>\$15,664,460.35</u>

(Signé) M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant-Général.

tion, on le fait ordinairement avec le lait chaud, immédiatement après qu'on a trait les vaches. On dit que le beurre fait de cette manière est beaucoup plus doux, et se conserve mieux, et que le petit lait qu'on en tire l'est de même. Aussi les cultivateurs de ce pays ne perdent point ce lait. Il forme une partie importante de leur nourriture, et ils en font ordinairement une espèce de fromage qui n'a pas un mauvais goût et qui est en outre fort fin.

Quant à la façon du beurre, elle devient plus facile quand au lieu de le faire à la main, dans un vaisseau ouvert, comme cela se pratique assez communément dans nos campagnes, on en le battant dans la baratte, on se sert de ce qu'on appelle un moulin à beurre, dont voici la description.

Moulin à beurre

Le moulin dont nous venons de parler pour faire le beurre, n'est autre chose qu'un baril plus ou moins grand, proportionné à la quantité de beurre qu'on fait habituellement dans la maison. On fait un trou au milieu de chacun des fonds du baril pour y introduire un axe, qu'on fait tourner au moyen d'une manivelle, et on adapte à cet axe dans l'intérieur du baril deux ou trois petites planchettes, qui tournant avec l'axe par le moyen de la manivelle qui est en dehors du baril, agitent le lait ou la crème, de manière à les réduire promptement en beurre. On fait deux trous sur le baril, l'un assez grand pour y mettre le lait ou la crème et en retirer le beurre lorsqu'il est fait, l'autre plus petit pour faire écouler le petit lait. Il n'est pas besoin d'ajouter que l'on tient ces trous bouchés pendant que le beurre se brasse. Cette méthode est beaucoup plus expéditive et moins fatigante que celle qu'on emploie ordinairement.

BANQUE D'HOCHELAGA

31e Assemblée Annuelle des Actionnaires

Tenue dans les bureaux de la Banque, à Montréal,

MERCREDI, LE 20 DECEMBRE 1905, A midi

M. F. X. St-Charles est appelé au fauteuil.

M. M. J. A. Prendergast est prié d'agir comme Secrétaire.

Le Secrétaire donne lecture des annonces dans la Gazette du Canada convoquant cette assemblée.

MM. Joseph Hébert et Achille Labine sont nommés Scrutateurs, sur motion de F. X. St-Charles.